

Droit pénal européen

3^e édition

2009

Jean Pradel

Agrégé des Facultés de droit
Professeur émérite de l'Université de Poitiers
Ancien magistrat

Geert Corstens

Président de la Cour Suprême des Pays-Bas
Ancien professeur à l'Université Catholique de Nimègue

Gert Vermeulen

Professeur de droit criminel à l'Université de Gand (Belgique)
Directeur de l'Institut de recherches internationales
sur la politique criminelle

DAUZOZ

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	V
ABRÉVIATIONS.....	VII
INTRODUCTION	1
SECTION 1 L'ÉVIDENTE NÉCESSITÉ DU DROIT PÉNAL EUROPÉEN....	3
§ 1. Des arguments peu convaincants à l'encontre du droit pénal européen.....	3
§ 2. Des arguments puissants en faveur du droit pénal européen	6
SECTION 2 LA GRANDE DIVERSITÉ DU DROIT PÉNAL EUROPÉEN....	7
§ 1. L'ensemble de la coopération inter-étatique européenne.....	10
§ 2. L'ensemble des droits de l'homme	12
§ 3. L'ensemble du droit communautaire	17
SECTION 3 LA RELATIVE UNITÉ DU DROIT PÉNAL EUROPÉEN.....	23
§ 1. L'unité du droit pénal en lui-même.....	24
A. La permanence des droits de l'homme	24
B. La complémentarité des normes du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne.....	26
§ 2. L'unité du droit pénal européenne face aux droits pénaux nationaux	27
A. La primauté du droit européen sur les droits nationaux.....	27
B. La sauvegarde des droits nationaux face au droit européen.....	32
PARTIE 1 LE DROIT PÉNAL DU CONSEIL DE L'EUROPE.....	39
TITRE 1 LE DROIT PÉNAL DE LA COOPÉRATION ENTRE ÉTATS.....	41
SECTION PRÉLIMINAIRE UN PREMIER APERÇU DE LA MATIÈRE	42

SOUS-TITRE 1	LA COOPÉRATION D'APPLICATION GÉNÉRALE	51
CHAPITRE 1	L'ENTRAIDE PRIMAIRE.....	53
SECTION 1	LA TRANSMISSION DES POURSUITES	53
	§ 1. Les modalités de la transmission des poursuites	53
	A. La dénonciation par un État aux fins de lancement des poursuites par un autre État.....	53
	B. La transmission de poursuites déjà engagées	55
	§ 2. L'obstacle à la transmission d'une poursuite Le principe <i>Ne bis in idem</i>	74
	A. Conditions d'application du principe <i>Ne bis in idem</i>	75
	B. Limites à l'application du principe <i>Ne bis in idem</i>	77
SECTION 2	LA TRANSMISSION DE L'EXÉCUTION	79
	§ 1. La surveillance des condamnés	79
	A. Les conditions de la coopération.....	80
	B. Les modalités de la coopération.....	83
	C. Les formes de la coopération.....	86
	§ 2. Le transfèrement des condamnés	87
	A. L'initiative du transfèrement.....	89
	B. Les conditions du transfèrement.....	89
	C. Les conséquences du transfèrement.....	94
	§ 3. Le paiement des amendes	100
CHAPITRE 2	L'ENTRAIDE SECONDAIRE	101
SECTION 1	L'ENTRAIDE MAJEURE : L'EXTRADITION	101
SOUS-SECTION 1	Conditions de l'extradition	106
	§ 1. Conditions quant à la personne	107
	A. La question des réfugiés.....	107
	B. L'âge, la santé et autres motifs personnels	107
	C. La nationalité du délinquant.....	108
	§ 2. Conditions quant à l'infraction	110
	A. L'existence de l'infraction. Le principe de la double incrimination.....	110
	B. La nature de l'infraction	111
	C. La gravité de l'infraction	122
	§ 3. Conditions quant à la procédure	125
	A. La compétence.....	125
	B. La procédure au sens strict.....	126

SOUS-SECTION 2	Déroulement de l'extradition.....	130
	§ 1. La requête	131
	A. Voie d'acheminement.....	131
	B. Pièces jointes	131
	C. Questions annexes.....	132
	§ 2. L'arrestation provisoire	133
SOUS-SECTION 3	Effets de l'extradition	134
	§ 1. Obligations de l'État requis.....	135
	A. Remise de l'extradé	135
	B. Remise des objets	137
	§ 2. Obligations de l'État requérant.....	137
	A. Spécialité de l'extradition	137
	B. Consentement à la réextradition.....	141
	C. Respect des réserves mises à l'extradition	142
SECTION 2	L'ENTRAIDE MINEURE.....	142
	§ 1. L'entraide directe : La Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale et ses Protocoles additionnels	143
	A. Les formes de l'entraide.....	145
	B. La procédure de l'entraide	157
	§ 2. L'entraide indirecte : la Convention européenne sur la valeur internationale des jugements répressifs	161
SOUS-TITRE 2	LA COOPÉRATION D'APPLICATIONS PARTICULIÈRES.....	163
CHAPITRE 1	LES CONVENTIONS RELATIVES À CERTAINES INFRACTIONS	165
SECTION 1	LES CONVENTIONS SUR LA CRIMINALITÉ CONTRE LA PERSONNE	165
SOUS-SECTION 1	Les Conventions européennes relatives aux infractions routières	165
	§ 1. La Convention européenne pour la répression des infractions routières	165
	A. Domaine d'application de la Convention	166
	B. Mécanisme du fonctionnement de la Convention	167
	§ 2. La Convention sur les effets internationaux de la déchéance du droit de conduire un véhicule à moteur	173

SOUS-SECTION 2	Les Conventions européennes relatives aux actes bafouant les droits fondamentaux de la personne.....	174
	§ 1. La Convention sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre	174
	A. Domaine de la Convention	175
	B. Effet de la Convention.....	175
	§ 2. La Convention pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants	176
	A. Existence d'un Comité européen pour la prévention de la torture (CPT)	177
	B. Rôle du Comité européen pour la prévention de la torture (CPT)	178
	§ 3. La Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains	184
	A. La transmission d'information.....	186
	B. La création d'un mécanisme de suivi	187
SOUS-SECTION 3	La Convention européenne sur l'acquisition et la détention des armes à feu	188
	§ 1. Élaboration.....	188
	§ 2. Contenu.....	189
SECTION 2	LES CONVENTIONS SUR LA CRIMINALITÉ ÉCONOMIQUE.....	190
SOUS-SECTION 1	Les infractions relatives au blanchiment.....	190
	§ 1. La Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime (1990).....	190
	A. Mesures internes facilitant la coopération	192
	B. Mesures de coopération interétatique	194
	§ 2. La Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisine et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (2005)	203
	A. Financement du terrorisme	204
	B. Mesures à prendre sur le plan national	204
	C. Coopération internationale	205
SOUS-SECTION 2	La Convention pénale sur la corruption (1999) et son Protocole additionnel (2003).....	206
	§ 1. Mesures internes facilitant la coopération.....	207

§ 2. Mesures de coopération interétatique	208
A. Principes généraux.....	208
B. Dispositions particulières	208
Sous-section 3	
La Convention sur la cybercriminalité (2001) et son Protocole additionnel (2003).....	209
§ 1. Mesures internes facilitant la coopération.....	210
A. Droit pénal de fond.....	210
B. Droit procédural.....	210
§ 2. Mesures de coopération interétatique	211
A. Principes généraux.....	211
B. Dispositions spécifiques.....	212
Section 3	
LES CONVENTIONS SUR LE TERRORISME.....	212
§ 1. Mesures internes facilitant la coopération.....	213
A. Mesures d'ordre préventif.....	214
B. Mesures de droit pénal de fond	214
C. Mesures de procédure pénale	215
§ 2. Mesures de coopération interétatique	215
Chapitre 2	
LES CONVENTIONS RELATIVES À CERTAINES PERSONNES	217
Section 1	
LA CONVENTION SUR LE DÉDOMMAGEMENT DES VICTIMES	217
§ 1. Le domaine de la protection	218
A. Quant aux infractions	218
B. Quant aux victimes	218
C. Quant au préjudice	219
§ 2. Le régime de la protection	219
A. Règles de fond	219
B. Règles de forme	220
Section 2	
LA CONVENTION SUR LE RAPATRIEMENT DES MINEURS.....	221
Section 3	
LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR LA PROTECTION DES ENFANTS CONTRE L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS.....	224
§ 1. Le droit pénal matériel	225
§ 2. Le droit de la procédure pénale	228

TITRE 2	LE DROIT PÉNAL DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME.....	231
SOUS-TITRE 1	LA JURIDICTION DES DROITS DE L'HOMME. ÉTUDE DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME	233
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE	LE SYSTÈME ORIGINAIRE	235
SECTION 1	ÉCONOMIE GÉNÉRALE	235
SECTION 2	APPRÉCIATION	235
CHAPITRE 1	LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME COMME ORGANE.....	239
SECTION 1	PERSONNEL DE LA COUR	240
SECTION 2	FORMATIONS DE LA COUR	241
SECTION 3	COMPÉTENCE DE LA COUR	244
CHAPITRE 2	LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME ET SON FONCTIONNEMENT.....	246
SECTION 1	SAISINE DE LA COUR	246
	§ 1. Auteurs de la requête	246
	§ 2. Conditions de fond de la requête	247
	A. Les conditions communes aux deux sortes de requête.....	247
	B. Les conditions propres aux saisines fondées sur une requête individuelle	255
	§ 3. Formalisme de la requête	260
SECTION 2	INSTRUCTION PAR LA COUR.....	261
SECTION 3	DÉCISION DE LA COUR	265
	§ 1. Sens de la décision	265
	§ 2. Forme de la décision	268
	§ 3. Suite de la décision	268
	A. Moment où la décision devient définitive.....	268
	B. Effets du caractère définitif de la décision.....	269

SOUS-TITRE 2	LE CONTENU DES DROITS DE L'HOMME	278
SECTION PRÉLIMINAIRE	UNE PREMIÈRE IDÉE DE LA MATIÈRE	279
	§ 1. Le texte même de la Conv. EDH.....	279
	§ 2. La jurisprudence européenne sur la Conv. EDH.....	281
	A. Plénitude des droits de l'homme	283
	B. Respect des droits nationaux.....	290
CHAPITRE 1	LES DROITS PRIMORDIAUX	300
SECTION 1	LE DROIT À LA VIE.....	300
	§ 1. Le principe du droit à la vie	301
	A. La protection de la vie des détenus et des disparus....	301
	B. L'obligation procédurale découlant de l'article 2.....	303
	C. L'existence d'incriminations et de mesures protégeant la vie.....	306
	§ 2. Les exceptions au droit à la vie.....	308
	A. L'exception de la peine capitale	308
	B. Les autres exceptions.....	309
SECTION 2	LE DROIT À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE	312
	§ 1. Les notions de l'article 3	314
	A. La torture.....	315
	B. Les peines inhumaines ou dégradantes.....	317
	C. Les traitements inhumains ou dégradants	318
	§ 2. Les effets de l'article 3	327
	A. Un effet direct : la responsabilité de l'État	327
	B. Un effet indirect : le problème de l'extradition.....	328
SECTION 3	LE DROIT À UNE ACTIVITÉ LIBRE.....	331
	§ 1. Le travail d'intérêt général.....	332
	§ 2. Le travail requis durant l'exécution de la sanction pénale	333
SECTION 4	LE DROIT DE NE PAS ÊTRE PUNI POUR DES FAITS NON RÉPRÉHENSIBLES	334
	§ 1. La légalité des infractions.....	337
	A. Base juridique.....	337
	B. Lex certa	338
	C. Interdiction de l'interprétation par analogie	339
	§ 2. La non-rétroactivité des infractions (<i>nullum crimen sine lege praevia</i>)	340
	§ 3. La légalité des peines (<i>nulla poena sine lege</i>)	342

	§ 4. La non-rétroactivité des peines (<i>nulla poena sine lege prævia</i>)	343
	§ 5. L'exception : la rétroactivité fondée sur les principes généraux du droit reconnus par les nations civilisées.....	343
CHEPITRE 2	LES DROITS PROCÉDURAUX	344
SECTION 1	LE DROIT À LA LIBERTÉ PHYSIQUE.....	344
	§ 1. La notion de privation de liberté.....	347
	§ 2. La légalité de la privation de liberté.....	348
	§ 3. Les modalités de la privation de liberté	350
	A. La détention après condamnation	350
	B. La détention préventive (ou provisoire)	352
	C. L'arrestation et la détention de la personne contre laquelle une procédure d'extradition est en cours	366
	§ 4. Le droit de la personne arrêtée d'être informée des raisons de son arrestation et de toute accusation portée contre elle	366
	A. Le contenu de l'information requise	367
	B. La célérité de la communication des raisons de l'arrestation et de l'accusation	368
	§ 5. Le droit de la personne arrêtée ou détenue d'introduire un recours devant un tribunal.....	368
	A. Rapport entre l'article 5-4 et les détentions imposées ou déjà contrôlées par un juge : la doctrine du contrôle incorporé.....	368
	B. La notion de « tribunal » au sens de l'article 5-4	370
	C. Les garanties de procédure	370
	D. La célérité du contrôle judiciaire	371
	E. Le caractère du contrôle judiciaire	372
	§ 6. Le droit à réparation de toute personne victime d'une arrestation ou d'une détention dans des conditions contraires aux dispositions de l'article 5	372
	A. Rapport entre le droit à réparation et la satisfaction équitable de l'article 41	373
	B. Épuisement des voies de recours internes	373
	C. La nature du dommage et de la réparation.....	374
SECTION 2	LE DROIT À L'ÉQUITÉ DANS LE PROCÈS	375
	§ 1. L'équité dans l'organisation judiciaire.....	382
	A. Le droit à un tribunal.....	382
	B. Le droit à un tribunal adéquat	386

	§ 2. L'équité dans les règles de procédure.....	394
	A. La recherche de la preuve	394
	B. Le déroulement de l'instance	428
	C. Renforcement du principe	434
SECTION 3	LE DROIT À NE PAS ÊTRE JUGÉ OU PUNI PLUS D'UNE FOIS	434
SECTION 4	LE DROIT AU RESPECT DE L'INTIMITÉ	437
	§ 1. Obligations positives découlant de l'article 8	438
	§ 2. La position des personnes morales.....	440
	§ 3. Les objets de l'article 8.....	440
	A. La notion de vie privée.....	441
	B. La notion du domicile	444
	C. La notion de correspondance	445
	§ 4. Les restrictions aux droits de l'article 8-1, les règles générales	446
	A. Le système des restrictions	446
	B. Les différentes conditions sous lesquelles les restrictions s'appliquent	446
	§ 5. Les restrictions aux droits de l'article 8-1 L'exemple des écoutes téléphoniques.....	452
	A. L'existence d'une ingérence	453
	B. Une prévision dans la loi	454
	C. Une nécessité dans une société démocratique.....	455
SECONDE PARTIE	LE DROIT PÉNAL DE L'UNION EUROPÉENNE	457
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE	GÉNÉRALITÉS SUR LE DROIT PÉNAL, LE DROIT DU TROISIÈME PILIER, LE DROIT COMMUNAUTAIRE ET LE TRAITÉ DE LISBONNE.....	469
SECTION 1	Le droit du troisième pilier et le droit pénal	469
SECTION 2	Le droit communautaire et le droit pénal.....	475
SECTION 3	Le traité de Lisbonne, les nouveaux TUE et TFUE et le droit pénal	478

TITRE 1	LES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE	481
SECTION 1	ORGANES DE FONCTIONNEMENT.....	481
	§ 1. En général	481
	§ 2. Dans le domaine de la justice pénale (<i>Europol, Eurojust et le Réseau judiciaire européen</i>).....	483
	§ 3. Le futur : <i>Europol, Eurojust, le Réseau judiciaire européen et le Parquet européen</i>	491
SECTION 2	ORGANES DE CONTRÔLE JURIDICTIONNEL.....	494
	§ 1. Le troisième pilier	495
	A. Contrôle de la légalité des actes dans le domaine du troisième pilier	495
	B. Questions préjudicielles.....	496
	C. Différends entre États membres ou entre États membres et Commission	497
	§ 2. Les communautés européennes.....	497
	A. Recours en manquement	497
	B. Contrôle de la légalité des actes et des abstentions communautaires.....	500
	C. Contrôle de la légalité des règlements par voie d'exception d'illégalité	502
	D. Questions préjudicielles.....	503
	E. Questions juridiques posées par le Conseil, la Commission ou un État membre.....	506
	§ 3. Le traité de lisbonne, le nouveau TUE et TFUE	506
TITRE 2	LES SOURCES DE L'UNION EUROPÉENNE	509
CHAPITRE 1	DIVERSITÉ FORMELLE DES SOURCES	511
SECTION 1	LE DROIT DU TROISIÈME PILIER	511
	§ 1. Droit primaire (inclus les conventions internationales)	511
	§ 2. Droit secondaire.....	511
SECTION 2	LE DROIT COMMUNAUTAIRE	515
	§ 1. Diversité du droit communautaire	515
	A. Droit communautaire primaire	515
	B. Droit communautaire secondaire (dérivé)	516
	§ 2. Primaute de l'ordre juridique communautaire	518
	A. Principe.....	518
	B. Limites.....	518

	§ 3. Applicabilité immédiate et effet direct du droit communautaire	522
	A. La règle générale	522
	B. Un problème particulier : effet direct d'une directive ?	524
CHAPITRE 2	UNITÉ RÉELLE DES SOURCES : LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX.....	526
TITRE 3	LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE.....	531
CHAPITRE 1	LES EFFETS DU DROIT DU TROISIÈME PILIER SUR LE DROIT PÉNAL NATIONAL (vue générale : les effets des positions communes, décisions, décisions-cadres et conventions internationales ; livres verts)	533
SECTION 1	LE DROIT PÉNAL GÉNÉRAL.....	534
	§ 1. La décision-cadre du 26 juin 2001 sur l'identification, le dépistage, le gel, la saisie et la confiscation	534
	§ 2. La décision-cadre du 24 février 2005 sur la confiscation.....	535
	§ 3. La décision-cadre du 27 novembre 2008 sur les mesures de probation et les peines de substitution	537
SECTION 2	LE DROIT PÉNAL SPÉCIAL	538
	§ 1. Décision-cadre du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme.....	538
	§ 2. Décision-cadre du 22 décembre 2003 visant la lutte contre l'exploitation sexuelle d'enfants et la pédopornographie	542
	§ 3. Décision-cadre du 19 juillet 2002 relative au trafic d'êtres humains	547
	§ 4. Décision-cadre du 28 novembre 2002 visant à renforcer le cadre pénal pour la répression de l'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers	550
	§ 5. Décision-cadre du 22 juillet 2003 relative à la lutte contre la corruption dans le secteur privé.....	554
	§ 6. Décisions-cadre du 29 mai 2000 et du 6 décembre 2001 visant à renforcer par des sanctions pénales et autres la protection contre le faux monnayage en vue de la mise en circulation de l'euro	556

§ 7. Décision-cadre du 28 mai 2001 concernant la lutte contre la fraude et la contrefaçon des moyens de paiement autres que les espèces	558
§ 8. Décision-cadre du 25 octobre 2004 concernant l'établissement des dispositions minimales relatives aux éléments constitutifs des infractions pénales et des sanctions applicables dans le domaine du trafic de drogue	560
§ 9. Décision-cadre du 24 février 2005 relative aux attaques visant les systèmes d'information ;.....	561
§ 10. Proposition de décision-cadre du conseil du 11 juillet 2007, concernant la lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie au moyen du droit pénal	564
SECTION 3 LA PROCÉDURE PÉNALE.....	566
SOUS-SECTION 1 Instruments tendant au rapprochement des droits nationaux.....	566
§ 1. Les résolutions	567
§ 2. Les décisions-cadre	568
A. Les décisions-cadre sectorielles.....	569
B. Les décisions-cadre transversales.....	571
SOUS-SECTION 2 Instruments tendant à la coopération entre organes nationaux.....	577
§ 1. La coopération policière	577
A. Pouvoirs confiés aux polices nationales	579
B. Le système d'information Schengen (SIS).....	586
§ 2. La coopération judiciaire ordinaire.....	591
A. La preuve des faits	593
B. La procédure d'entraide	605
§ 3. La coopération judiciaire améliorée	607
A. Les décisions sur la liberté. Le mandat d'arrêt européen.....	609
B. Les décisions aux fins de recherche de preuves.....	631
C. Les décisions liées à la décision au fond	646
CHAPITRE 2 LES EFFETS DU DROIT COMMUNAUTAIRE SUR LE DROIT PÉNAL NATIONAL	677
SECTION 1 L'EFFET NÉGATIF : L'INCOMPATIBILITÉ DE DISPOSITIONS DE DROIT NATIONAL AVEC LE DROIT COMMUNAUTAIRE.....	678
§ 1. L'élément moral des infractions	680
§ 2. La proportionnalité des peines	680

SECTION 2	L'EFFET POSITIF : L'OBLIGATION DES ÉTATS MEMBRES SUR LE PLAN DU DROIT PÉNAL	681
SOUS-SECTION 1	Les conséquences de l'effet positif	681
	§ 1. Les obligations générales des États membres relativement au droit pénal	681
	§ 2. Les obligations spécifiques des États membres relativement au droit pénal	684
SOUS-SECTION 2	Les limites à l'effet positif (les principes du droit pénal)	685
	§ 1. Non-rétroactivité	686
	§ 2. Légalité	687
	§ 3. Culpabilité	688
	§ 4. Proportionnalité des peines	690
SOUS-SECTION 3	La réalisation de l'effet positif	690
	§ 1. La méthode nationale	690
	A. Mise en œuvre du droit communautaire primaire par le droit pénal national (référence ou adoption en droit interne)	691
	B. Mise en œuvre du droit communautaire dérivé par le droit pénal national (tacite et expresse)	691
	§ 2. La méthode mixte	695
	A. Mise en œuvre du droit communautaire primaire par le droit pénal national aux plans communautaire et national	695
	B. Mise en œuvre du droit communautaire dérivé par le droit pénal national aux plans communautaire et national	697
	§ 3. La méthode communautaire	732
	A. Droit de fond des sanctions communautaires « classiques »	732
	B. Règles de procédure applicables aux sanctions communautaires « classiques »	739
	C. L'élargissement du champ d'application de la méthode communautaire	749
APPENDICE	LA MÉTAMORPHOSE EUROPÉENNE L'influence du traité de Lisbonne sur le droit pénal européen	753
SECTION 1	ABANDON DE LA STRUCTURE EN PILIERS ET QUESTIONS VOISINES	755
	§ 1. La fin de la lutte entre piliers	755

§ 2. L'installation d'une seule procédure de codécision et la simplification de la nomenclature.....	756
§ 3. La juridiction de la Cour de Justice de l'Union Européenne.....	757
A. L'espace de liberté, de sécurité et de justice	757
B. Nuancer la juridiction automatique.....	758
SECTION 2	
LA COOPÉRATION JUDICIAIRE ET POLICIÈRE EN MATIÈRE PÉNALE	759
§ 1. La coopération judiciaire en matière pénale	759
A. La Reconnaissance mutuelle et l'harmonisation	759
B. La procédure d'alarme et la coopération renforcée	760
C. L'avenir d'Eurojust.....	762
§ 2. Coopération policière (Europol)	763
SECTION 3	
LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE.....	764
§ 1. La nécessité de visibilité	764
§ 2. La deuxième proclamation	765
§ 3. Une exception pour le Royaume-Uni et la Pologne....	766
En conclusion	766
ANNEXE I : Glossaire.....	769
ANNEXE II : Convention européenne des droits de l'homme et ses protocoles telle qu'amendée par le Protocole n° 11	775
ANNEXE III : Version consolidée du Traité sur l'Union européenne	793
ANNEXE IV : Conseil européen de Tampere 15 et 16 octobre 1999	801
ANNEXE V : Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (extraits).....	807
INDEX ALPHABÉTIQUE.....	815